

## **LIVRET D'ACCUEIL FORMATIONS, BILANS DE COMPETENCES et VAE**

### **BIENVENUE CHEZ ELSASS EVOLUTION !**

Merci de votre confiance ! Nous sommes ravis de vous accompagner dans cette étape importante de votre parcours professionnel.

Ce livret vous accompagne tout au long de votre parcours de formation, de VAE (Validation d'Acquis d'E ou de bilan de compétences). Il a pour objectif de vous informer clairement sur les conditions d'accueil, les engagements qualité et les règles applicables au sein d'Elsass Evolution, dans un esprit d'accompagnement bienveillant, transparent et professionnel.

### **1 – QUI SOMMES-NOUS ?**

Elsass Evolution est un organisme de formation et d'accompagnement professionnel spécialisé dans les actions de formation continue et les bilans de compétences.

Notre mission :

- Développer les compétences,
- Accompagner les transitions et valoriser les parcours.

Nos engagements reposent sur la transparence, la qualité pédagogique, la personnalisation des accompagnements et l'égalité des chances.

### **2 – VOTRE ACCOMPAGNEMENT CHEZ NOUS :**

#### **Choix et Organisation du parcours**

Le volume horaire et l'étalement de votre prestation sont déterminés lors de l'entretien préalable d'analyse de vos besoins.

- Notre objectif est de vous apporter le meilleur accompagnement ou la formation adéquate, en lien avec votre besoin spécifique (formation professionnelle, bilan de compétences, accompagnement RH, accompagnement dans les transitions professionnelles, ...)
- Les parcours de formation sont directement conçus sur des thématiques précises, donc ils vous seront proposés s'ils sont en adéquation avec votre besoin.
- L'accompagnement en Bilan de compétences est généralement prévu sur une période allant jusqu'à 3 mois en moyenne.
- L'accompagnement en VAE est généralement prévu sur une période allant jusqu'à 1 an (durée de la recevabilité).
- Différentes modalités d'accompagnement sont proposées : en présentiel (dans nos locaux ou ceux de votre entreprise), à distance (visioconférence) ou hybride (mix présentiel-distanciel)
- Un investissement et un travail personnel vous seront demandés entre chaque rendez-vous ou session de formation.

### **Financement et Contractualisation**

- Tarification : Le tarif et les modalités de financement (CPF, OPCO, Autofinancement, ...) sont déterminés en fonction du parcours choisi et repris dans votre Convention ou Contrat de formation.
- Contractualisation : Après validation de la proposition, nous établissons la Convention ou Contrat de formation, que nous vous envoyons pour signature. Ce document formalise notre engagement mutuel. Notre équipe administrative reste à votre écoute pour toute question complémentaire sur votre dossier.

### **Déroulement de la Prestation**

Vous recevez le programme détaillé, qui précise les objectifs, les compétences visées, les modalités d'animation ou d'accompagnement, ainsi que les éléments de contenus.

- Pour les Bilans de Compétences : votre consultant est chargé de vous accompagner pour la réalisation des trois phases obligatoires : Préliminaire, Investigation et Conclusion. Dans le cadre de cet accompagnement, c'est un engagement mutuel, pour une collaboration de maximum 24h de face à face, permettant d'aboutir à un projet professionnel clair, réaliste, ainsi qu'une stratégie d'évolution, une meilleure connaissance de soi et du monde du travail.
- Pour les Actions de Formation : Le parcours suit le programme établi, alternant apports théoriques, mises en situation et évaluations des acquis.
- Pour les parcours en VAE : l'accompagnement est individualisé et structuré autour des étapes de la démarche VAE, incluant l'analyse du parcours et des expériences du candidat, l'aide à la rédaction et à la structuration du dossier de validation, ainsi que la préparation à l'entretien avec le jury lorsque celui-ci est prévu. Les modalités, la durée et le rythme de l'accompagnement sont définis lors de l'analyse préalable des besoins, en lien avec la certification visée.

### **Suivi Post-formation ou Accompagnement**

À la fin de votre prestation, vous bénéficierez des éléments suivants :

1. Évaluation : Une évaluation à chaud et à froid seront administrées pour nous permettre d'évaluer l'impact de la formation sur votre évolution professionnelle.
2. Satisfaction : Un questionnaire de satisfaction vous sera proposé pour nous permettre d'améliorer la qualité de nos services.
3. Certification : Un Certificat de Réalisation vous sera remis.
4. Suivi d'un Bilan de compétences : Un suivi à 6 mois sera assuré par le consultant, pour mesurer l'impact durable de la prestation et réajuster le plan d'action si nécessaire.  
Suivi d'une VAE : Un point de suivi peut être proposé à l'issue du passage en jury, afin d'analyser la décision et d'identifier, le cas échéant, les suites possibles.

### **3 – NOS PARCOURS ET PROCESSUS**

#### **Si vous êtes dans le parcours "Action de Formation"**

Les formations proposées par Elsass Evolution visent à développer vos compétences professionnelles à travers des méthodes pédagogiques actives et individualisées.

- Objectifs et programme : présentés en amont et rappelés en début de session.
- Méthodes : apports théoriques, cas pratiques, échanges, mises en situation.
- Évaluations : en début, en cours et en fin de formation (QCM, exercices, bilans).
- Présences : émargement obligatoire à chaque demi-journée.
- Supports : remis aux stagiaires pour un usage strictement pédagogique.
- Certificat de réalisation : remis à l'issue du parcours.

#### **Si vous êtes dans le parcours "Bilan de Compétences"**

Le bilan de compétences est un dispositif défini par le Code du travail (articles L.6313-10 et suivants). Il permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles afin de définir un projet professionnel ou de formation réaliste.

Notre expertise vous accompagne, que vous soyez un individu ou une organisation, dans vos projets d'évolution professionnelle.

##### **Nos accompagnements individuels**

Nous vous accompagnons dans la construction et l'évolution de votre carrière. Selon vos besoins et votre situation, nous vous proposons plusieurs formats d'accompagnement :

- Le bilan de compétences, structuré en trois étapes.
- La définition du projet professionnel.
- Le point sur votre carrière.
- L'accompagnement à la mobilité professionnelle.
- La structuration et la validation du projet.

##### **Nos interventions auprès des organisations**

Nous collaborons également avec les entreprises, associations et collectivités pour les aider à développer leurs équipes et améliorer la qualité de vie au travail.

Nos principales prestations sont :

- Accompagner la mobilité interne et les transitions professionnelles ;
- Contribuer à la prévention des risques psychosociaux et au bien-être au travail ;
- Soutenir l'évolution et la montée en compétences du personnel ;
- Concevoir et actualiser les fiches de poste ;
- Mener des audits et enquêtes internes sur les risques psychosociaux et le climat social.

Confidentialité Bilan de Compétences : Toutes les informations et documents échangés sont strictement confidentiels. Le document de synthèse est remis exclusivement au bénéficiaire (Art. L. 6313-28 du Code du travail).

### **Si vous êtes dans le parcours "Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)"**

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet à toute personne de faire reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle ou extra-professionnelle en vue de l'obtention d'une certification.

Elsass Evolution intervient exclusivement en qualité d'organisme accompagnateur VAE. L'accompagnement vise à aider le candidat dans :

- L'analyse de son parcours,
- La structuration du dossier de validation,
- La préparation à l'entretien avec le jury, le cas échéant.

L'accompagnement VAE est individualisé et adapté au projet du candidat, à son expérience et à la certification visée, mais ne garantit pas l'obtention totale ou partielle de la certification. L'organisme certificateur reste seul décisionnaire quant à la validation totale ou partielle de la certification.

### **4 – ACCESSIBILITE ET INCLUSION**

Chez Elsass Evolution, nous plaçons l'inclusion et l'équité au cœur de nos pratiques. Notre organisme s'engage à garantir à chaque bénéficiaire, y compris aux personnes en situation de handicap, un accès équitable, confidentiel et personnalisé à nos prestations de formation et de bilan de compétences.

#### **Nos engagements principaux :**

- Accueil bienveillant et confidentiel : toute personne exprimant un besoin spécifique est reçue dans une écoute active et respectueuse.
- Adaptation des conditions d'apprentissage : supports pédagogiques, rythme, outils et modalités peuvent être ajustés selon les besoins identifiés.
- Mobilisation de partenaires spécialisés : en lien avec des structures telles que Cap Emploi, MDPH, Agefiph, ou tout autre organisme compétent, nous co-construisons les solutions les plus adaptées à la situation.

#### **Votre interlocuteur dédié :**

Rachel BRUMPTER – Référente Handicap et Qualité - [contact@elsass-evolution.fr](mailto:contact@elsass-evolution.fr)

Votre interlocuteur est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur tout besoin d'adaptation (rythme, outils, environnement, posture pédagogique, etc.).

Un plan d'aménagement personnalisé peut être établi avant ou pendant le parcours, afin de garantir un apprentissage dans les meilleures conditions.

Cette politique fait partie intégrante de notre démarche Qualité et fait l'objet d'une évaluation annuelle lors de la revue interne.

Pour plus de précisions, la Politique complète d'Inclusion et d'Accessibilité d'Elsass Evolution est disponible sur simple demande auprès de l'équipe administrative.

## 5 – VOS DROIS ET DEVOIRS

En tant que Participant à un parcours chez Elsass Evolution, vous bénéficiez de droits essentiels :

- Information : Accès clair aux objectifs, moyens et résultats de votre prestation.
- Respect et Égalité : Traitement équitable et adaptation de votre parcours si nécessaire (notamment via notre Référent Handicap).
- Confidentialité : Assurance que les informations partagées (surtout dans le cadre d'un Bilan de Compétences) restent strictement confidentielles.

En contrepartie, vous vous engagez à respecter les devoirs suivants :

- Assiduité et Ponctualité : Respecter les horaires et sessions fixés (que ce soit en formation ou en bilan).
- Respect du Cadre : Adopter une attitude professionnelle et respecter le Règlement Intérieur, les consignes de sécurité, le matériel et les autres participants.
- Participation Active : Fournir le travail personnel et l'investissement nécessaires à la réussite de votre projet.

## 6 – NOTRE DEMARCHE QUALITE & PROCESSUS

Elsass Evolution s'inscrit dans une démarche qualité rigoureuse, alignée sur le Référentiel National Qualité (RNQ). Nous visons l'obtention de la certification QUALIOPi au titre de nos actions de formation, l'accompagnement VAE et les bilans de compétences. Cette démarche témoigne de notre engagement envers l'excellence de nos processus pédagogiques et organisationnels.

Nos engagements sont structurés autour des 7 critères du RNQ :

1. Information claire du public.
2. Identification précise des objectifs et adaptation des prestations.
3. Adaptation des moyens aux besoins.
4. Qualification et compétences des intervenants.
5. Implication dans l'environnement professionnel.
6. Prise en compte des retours et satisfaction.
7. Amélioration continue du système qualité.

## 7 – REGLEMENT INTERIEUR

Le Règlement Intérieur encadre la vie collective (sécurité, respect, assiduité) et est annexé au présent livret d'accueil. Vous êtes tenu(e) d'en prendre connaissance et de le respecter.

## 8 – PROCEDURE DE RECLAMATION

Toute réclamation relative à l'exécution de la prestation doit être formalisée par écrit :

- Modalités : Adressez votre demande par écrit à la Référente Qualité ou par courriel à [contact@elsass-evolution.fr](mailto:contact@elsass-evolution.fr)
- Délai d'Accusé de Réception : 48 heures ouvrées.
- Délai de Réponse : adaptés à la nature de la réclamation.

## 9 – INTERLOCUTEURS & CONTACTS UTILES & AUTRES CONSIGNES

- Référente Qualité & Pédagogique : Rachel BRUMPTER
- Contact Administratif : [contact@elsass-evolution.fr](mailto:contact@elsass-evolution.fr)
- Contact Référente Handicap : [contact@elsass-evolution.fr](mailto:contact@elsass-evolution.fr)
- Sécurité : Suivez les consignes données par le formateur/consultant et les affichages sur site.
- RGPD : Vos données sont traitées uniquement pour la gestion administrative et pédagogique, conformément à notre politique de confidentialité.

Ce Livret est à lire et à conserver tout au long de votre parcours.